



CONDUCTEUR D'OPÉRATION (H/F)
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DU PATRIMOINE
ET DES JARDINS

Référence de l'offre : DAPJ-OPE-2024

Libellé du poste : Conducteur d'opération

Type de contrat : Contrat de droit public à durée déterminée de trois ans, avec une perspective de transformation en contrat à durée indéterminée

Date de recrutement souhaitée : à partir du 2 mai 2024

Rémunération annuelle brute : À partir de 60 000 € (suivant profil et expérience)

Lieu : Sénat – Paris VI^{ème} – Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ)

Contexte :

La direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins (DAPJ) est chargée de l'entretien, de la maintenance et de la rénovation du patrimoine immobilier et mobilier du Sénat.

Le patrimoine immobilier comprend le Palais du Luxembourg et ses dépendances, soit une vingtaine de bâtiments d'une superficie totale d'environ 120 000 m², dont les plus importants datent des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, et le Jardin du Luxembourg, d'une superficie de 23 hectares.

Le patrimoine mobilier comprend environ 50 000 éléments de mobilier courant (chaises, fauteuils, canapés, bureaux, armoires, lampes, etc.) et 2 300 œuvres d'art, en propriété ou en dépôt (peintures, tapisseries, sculptures, etc.).

Pour remplir ses missions, la direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins dispose d'un budget annuel d'environ 20 millions d'euros et bénéficie d'un effectif de 160 personnes, fonctionnaires ou contractuels répartis entre quatre divisions : division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières ; division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance ; division du mobilier ; division des jardins.

Le poste de conducteur d'opération est rattaché au pôle « assistance à maîtrise d'ouvrage » de la division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières, constitué de sept personnes.

Le conducteur d'opération est toutefois appelé à collaborer étroitement avec les autres composantes de la direction, notamment la division de l'architecture, du patrimoine, de l'exploitation et de la maintenance, chargée de la maîtrise d'œuvre de la plupart des opérations de travaux menées par la direction, ainsi que de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments et des installations techniques.

Missions et activités :

Sous l'autorité de la responsable du pôle « assistance à maîtrise d'ouvrage » de la division de la maîtrise d'ouvrage et des affaires administratives et financières, le conducteur d'opération a pour mission d'apporter une assistance générale à caractère technique à la direction dans l'exercice de ses missions de maîtrise d'ouvrage.

Il est plus particulièrement chargé des tâches suivantes :

Opérations de travaux

- Participation à la programmation des opérations (recueil et définition des besoins, appréciation de l'opportunité et de la faisabilité des opérations envisagées, prise en compte des contraintes et exigences de tous ordres) ; le cas échéant, élaboration de descriptifs de missions d'études pré-opérationnelles (diagnostics, études de faisabilité ou de programmation), participation à l'analyse des offres ainsi qu'à l'analyse des livrables ;
- Élaboration de descriptifs de missions de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à la maîtrise d'œuvre interne ;
- Suivi et analyse des études de conception ;
- Relecture des pièces techniques des marchés de travaux élaborés par la maîtrise d'œuvre (interne ou externe) ;
- Suivi des opérations en phase d'exécution :
 - représentation du maître d'ouvrage auprès des autres intervenants à l'acte de construire (maître d'œuvre, pilote, contrôleur technique, coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé, entreprises de travaux, etc.) ;
 - gestion des interactions avec les usagers du Palais du Luxembourg et de ses dépendances et les autres directions du Sénat ;
 - relations avec les autres administrations, démarches administratives diverses (urbanisme, voirie, travaux à proximité de réseaux...) ;
 - contrôle du respect des marchés des différents intervenants ;
 - formalisation d'éventuelles demandes de travaux modificatifs, analyse des fiches de travaux modificatifs élaborés par le maître d'œuvre, analyse de devis ;
 - suivi d'avancement et contrôle du respect du calendrier d'exécution ;
 - rédaction de notes internes, rapports, courriers, etc. ;

Autres missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage

- Suivi des obligations diverses incombant au Sénat en tant que propriétaire de bâtiments, exploitant d'établissements recevant du public et maître d'ouvrage (amiante, sécurité incendie, accessibilité, etc.).

Diplôme et expérience souhaités :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur avec spécialisation en génie civil et construction ;
- Justifier de 10 ans minimum d'expérience professionnelle.

Aptitudes requises :

- Expérience de la conduite de travaux ;
- Connaissance des techniques de construction ;
- Connaissance du droit de la construction ;
- Connaissance du droit de la commande publique ;
- Aptitude à manier les outils informatiques ;
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation ;
- Sens des priorités et des responsabilités ;
- Réactivité, dynamisme, disponibilité, discrétion ;
- Qualités relationnelles, aptitude à dialoguer et à travailler en équipe ;
- Sens de la hiérarchie et aptitude à rendre compte.

Divers :

- Mutuelle, prévoyance
- Restauration sur place
- Comité d'œuvres sociales (chèques vacances, billetterie...)

Contact :

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à l'adresse suivante :
secretariat-dapj@senat.fr

Protection de vos données

Les informations recueillies dans le cadre de ce recrutement sont destinées à la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat afin de permettre l'instruction de votre candidature.

Les destinataires de ces données sont la direction des Ressources humaines et de la Formation et, éventuellement, le ou les directions intéressées par votre candidature. Ces données sont traitées de manière confidentielle. Elles sont conservées 24 mois.

Si un entretien est organisé préalablement à votre éventuel recrutement, des informations supplémentaires pourraient vous être demandées au titre du dispositif de contrôle d'accès aux bâtiments du Sénat. Seuls les personnels concernés de la direction des Ressources humaines et de la Formation et de la direction de l'Accueil et de la Sécurité ont accès à ces données. Celles-ci sont conservées 24 mois.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation applicable aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en sollicitant la direction des Ressources humaines et de la Formation à l'adresse suivante :

Sénat

Direction des Ressources humaines et de la Formation

15, rue de Vaugirard

75 291 Paris Cedex 06

recrutement-drhf@senat.fr

Pour toute question relative à la protection de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Sénat à l'adresse suivante : dpd@senat.fr

Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr)